

Goethe en Valais

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 40

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerone, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Goethe en Valais.

Après avoir visité la vallée de Joux, Goethe, sur le conseil du naturaliste de Saussure, qu'il avait vu à Genève, se rendit de cette ville dans le Valais par Chamounix et le col de Balme. Il était accompagné d'un comte de ses amis et d'un chasseur. Voici quelques passages de ses lettres de la vallée du Rhône.

Martigny, le 6 novembre 1779.

Enfin nous voici au col de Balme... C'est la frontière de la Savoie et du Valais. Quelques contrebandiers conduisant des mulets y montaient. Notre vue les effraya fort, car ils ne s'attendaient pas à rencontrer âme qui vive en ces parages. Ils tirèrent un coup de leurs fusils, sans doute pour nous dire : « Voyez, ils sont chargés ! » Puis l'un se détacha de leur bande et vint nous examiner. Il reconnut notre guide et vit que notre mine n'avait rien d'inquiétant. Sur quoi, ses compagnons s'approchèrent à leur tour et nous nous croisâmes en nous souhaitant mutuellement un bon voyage. Le vent devint âpre et il se mit à neiger un peu. Alors commença une descente fatigante par le plus escarpé des sentiers et à travers une forêt d'antiques sapins dont les racines se cramponnaient à des dalles de gneiss. C'était un chaos de rocs brisés et d'arbres abattus par les tourmentes et qui pourrissaient. Cependant nous atteignîmes la vallée où coule le Trient, un torrent qui jaillit d'un glacier. Laisant à notre droite le village de Trient, nous prîmes un chemin assez incommode, qui nous conduisit vers six heures à Martigny, dans la plaine valaisanne...

Il faisait nuit lorsque nous débouchâmes dans cette contrée que depuis longtemps nous désirions ardemment connaître. Nous n'en vîmes donc, ce jour-là, que les pointes des montagnes fermant la vallée des deux côtés et qui apparaissaient encore dans les dernières clartés du crépuscule.

Blottis à l'auberge, nous contemplons, par la fenêtre, le jeu des nuages. L'idée d'être sous un toit, par cette nuit d'automne, dans un pays totalement inconnu, nous comble d'aise. Nous éprouvons cette sorte de joie qu'ont les enfants, lorsque, près du poêle, ils se construisent, au moyen de chaises, de tables et de tapis, une cabane où ils parlent de la pluie et de la neige qui, dans leur imagination, font rage autour de leur refuge, se forgeant d'agréables terreurs qui font tréssaillir délicieusement leurs jeunes âmes. Parcourir le Valais est pour nous une bien douce perspective; seulement nous ne savons pas très bien comment nous arriverons tout au haut de la vallée, et cela nous cause quelque souci. Nous décidons de visiter demain tout d'abord la partie inférieure, jusqu'à Saint-Maurice. Nous devons rencontrer là l'ami venu de Genève avec des chevaux, par le Pays de Vaud. Demain soir, si tout va bien, nous serons de retour à Martigny, et après-demain nous remonterons la vallée...

Notre auberge possède une curiosité; c'est une servante d'une bêtise énorme et qui n'en

minuade pas moins tout comme une jeune Allemande maniérée et sentimentale. Ce que nous avons ri, lorsque, sur le conseil des guides, nous avons plongé nos pieds fatigués dans un bain de vin rouge et de son et que nous nous les sommes fait essuyer par cette agréable fille!

Après souper

On nous a servi un souper qui ne nous a guère réconfortés. Puisse le sommeil être plus réparateur.

Saint-Maurice, 7 novembre.

Nous sommes arrivés à un endroit où le Trient se précipite à la plaine à travers des rochers si abrupts et si resserrés qu'on se demande s'il ne jaillit de dessous ces parois.

Après avoir admiré la cascade de Pissevache, Goethe et ses compagnons poursuivirent leur chemin dans la direction de Saint-Maurice.

Au village suivant (Eviônnaz), nous tombons sur des soldats en belle humeur, qui boivent d'un vin nouveau qu'on nous avait aussi servi hier. Bien qu'il ressemble à de l'eau de savon, je le préfère à leur vin acide d'un an ou de deux ans. Au reste, pour qui a soif, tout désaltère. Nous ne tardons pas à apercevoir Saint-Maurice, au fond d'un étranglement de la vallée. A gauche, au-dessus de la ville, une chapelle et un ermitage sont collés contre une paroi de rocher. Nous nous proposons de monter jusque là.

Nous avons trouvé à l'auberge de Saint-Maurice un billet de notre ami. Il nous attend à Bex, à trois quarts de lieue d'ici.

Sion, 8 novembre, 3 heures.

Nous nous sommes fourvoyés ce matin et avons perdu de cette façon au moins trois heures. Le jour n'avait pas encore paru quand nous quittâmes Martigny, chevauchant d'un bon train pour arriver de bonne heure à Sion. Il faisait un temps extraordinairement beau; seulement les montagnes étaient trop hautes et le soleil trop bas pour que notre chemin pût en recevoir les rayons. Notre admiration pour les splendeurs du paysage n'en était pas moins vivement éveillée.

Nous avions déjà fait trois lieues de grande route, avec le Rhône à notre gauche. Sion se montrait à nous et nous nous réjouissions à l'idée d'y dîner, lorsqu'en arrivant au pont que nous devons passer, nous le trouvâmes emporté. Quelques habitants étaient occupés en cet endroit. Selon eux, il ne nous restait qu'à prendre un petit sentier sur des rochers ou à rebrousser chemin l'espace d'une lieue, pour traverser ensuite le Rhône sur d'autres ponts. C'est ce dernier parti que nous prîmes, sans nous dépiter, sachant gré même à notre bon génie de cette mésaventure qui nous permettait de nous promener dans ce pays si intéressant aux heures les plus favorables de la journée.

Le Rhône se comporte, au reste, fort mal en cette étroite vallée. Pour gagner les ponts qu'on nous avait indiqués, nous dûmes trotter durant une heure et demie à travers des landes sablonneuses dont les inondations

changent fréquemment l'aspect et où ne croissent guère que des ormes et des buissons d'osier. Les ponts en question étaient de misérables passerelles branlantes et si peu solides que nous ne pûmes nous y engager qu'en conduisant un à un nos chevaux par la bride, et encore non sans péril. Nous reprîmes ensuite la route de Sion, par la rive gauche... Autant le mauvais état de cette voie caillouteuse nous faisait pester, autant nous avions de plaisir à contempler les pampres encore passablement verts qui l'ombrageaient. La moindre parcelle de terrain étant précieuse en ces parages, les habitants plantent les ceps tout contre les murs qui ferment leurs propriétés du côté de la route; et la vigne, très vigoureuse, grimpe le long de pieux et s'étale sur des lattes, formant ainsi tout le long du chemin une tonnelle presque ininterrompue. Sous cette verdure on ne rencontre en général que des prairies; cependant à mesure qu'on s'approche de Sion, les champs deviennent plus nombreux.

Les collines qui précèdent cette ville donnent au paysage un caractère très varié. On voudrait pouvoir passer là de longues heures à en admirer le pittoresque; mais la laideur des villes et des habitants vous ôte tout le plaisir. Pour moi, la vue des horribles goitreux m'a mis de fort méchante humeur.

Nos chevaux ne pouvant guère nous porter plus loin, aujourd'hui, nous comptons nous rendre à pied d'ici à Sierre.

Sion est une ville noire d'un aspect repoussant, et l'auberge où nous sommes descendus est infecte. (*)

Bains de Louèche, au pied de la Gemmi,
le 9 novembre.

Nous sommes dans une petite maison de bois chez de très braves gens. La chambre qu'ils nous ont donnée est étroite et basse. Mais laissez-moi vous dire tout d'abord quelque chose de notre excursion d'aujourd'hui. Elle a été fort intéressante. A partir de Sierre, nous nous sommes élevés durant trois heures, après avoir dépassé de grandes étendues de pays dévastées par le Rhône. Ce fleuve entraîne avec lui de gros cailloux et du gravier dont il recouvre près, champs et jardins sur des lieues et des lieues de longueur. Où la chose est possible, les habitants débarrassent petit à petit leurs terres de ces dépôts. Mais, au bout d'une ou deux générations, tout est à recommencer: le terrible Rhône a de nouveau fait des siennes.

Le temps était sombre avec, de temps en temps, un rayon de soleil. Je ne puis vous dire combien le paysage est de nouveau varié, ici. A chaque instant se présentent des tableaux nouveaux. Il semble qu'ils soient tous très proches et cependant on en est séparé par des monts et par des gorges profondes....

Le chemin qui mène à Inden est taillé dans

(*) Il ne faut pas oublier que Goethe écrivait ceci il y a un siècle et quart. Aujourd'hui, le chef-lieu du Valais n'offre rien qui rappelle ce sombre tableau.

le rocher. Il n'offre aucun danger, quoiqu'il ait l'air extrêmement redoutable. A la descente, il longe une paroi abrupte. Des poutres d'une médiocre épaisseur le séparent de l'abîme. Un particulier qui y conduisait sa mule à nos côtés la prenait par la crinière aux endroits critiques pour l'aider à les franchir. A Inden, où notre guide était bien connu, il nous fut facile d'obtenir d'une montagnarde un bon verre de vin rouge et du pain. Il n'y a au reste pas d'auberge en cette contrée.

On n'en trouve pas davantage à Louèche-Bains, où nous arrivâmes vers trois heures. Mais, grâce encore à notre homme, nous n'eûmes pas de peine à nous loger. Il faut dire que la plupart des habitants s'arrangent pour recevoir de leur mieux les baigneurs, très nombreux, qui viennent ici. Notre hôte est en couches depuis hier. A sa place, son mari, une bonne vieille mère et la servante nous font aimablement les honneurs du logis. Après avoir pris un morceau, nous visitons les sources d'eau chaude. Elles jaillissent abondamment en plusieurs endroits et on les a captées avec beaucoup de soin. On nous dit qu'il y en a d'autres, plus fortes encore, hors du village, près de la montagne. Ces eaux ne sentent nullement le soufre et ne laissent aucun dépôt terreux ou minéral; on les voit couler limpides comme toutes les eaux pures. Au sortir du sol, elles sont très chaudes. Leurs grandes qualités les ont rendues célèbres....

10 novembre.

Nous nous habillons à la chandelle, de manière à redescendre au point du jour dans la vallée. La nuit a été passablement mouvementée. A peine au lit, il m'a semblé être soudain en proie à la plus violente des fièvres urticaires. Mais je ne tardai pas à comprendre que j'étais assiégré par des armées d'insectes sauteurs, qui se livraient à de sanglantes charges sur le nouveau venu. Ces détestables bêtes pullulent dans les maisons de bois. Jamais nuit ne fut si longue. Quel soulagement lorsqu'on nous apporta la lumière et que nous nous levâmes.

Je m'aperçois que jusqu'ici je ne vous ai pas dit grand'chose des gens de ce pays. A vrai dire, au milieu d'une nature aussi grandiose, ils frappent peu, particulièrement lorsqu'on ne fait que passer. Je ne doute pas qu'en séjournant plus longtemps au milieu d'eux, on n'en découvre de très bons et qu'il serait intéressant d'étudier. Quoi qu'il en soit, je crois avoir remarqué un peu partout que plus on s'écarte des grandes routes et du bruit du monde, plus les hommes, isolés par les montagnes, ne songent qu'aux nécessités premières de la vie et se contentent des produits d'une industrie simple autant que peu variable; — plus aussi, dans leur pauvreté, ces mêmes hommes se montrent serviables, aimables, désintéressés et hospitaliers.

Devant le Guillaume-Tel.

« Voilà don ce Guillaume-Tel,
Qu'on lui a fait une estatue!
Je ne l'avais pas encore vue...
C'est rien tant mal, qu'en dis-tu, Daniel?
— Vouï... mais on n'a pas une cesse:
Vinet, Davet,
Guillaume-Tel,
C'est ça qui veut vider la caisse!...
— Mais non! c'est môssieu Osiris...
— Ta, ta, ta, ta, c'est trop pou le pays,
Et toutes ces sommes perdues
Feraient plaisir aux pauvres paysans...
— Va qui soit! mais ces estatues
Font au moins connaître les gens!

E.-C. THOU.

Non pour oui.

(28 septembre, à 3 heures après-midi.)

JACOB (aubergiste). — Là! Ça y est! Si tout le monde a voté comme moi, la loi a son affaire... et on sera tranquille le dimanche...

PIERRE à SAMI. — Moi, je compte bien que les Vaudois sauront faire leur devoir, et que la loi sera acceptée...

JACOB. — Eh! bien, j'ai mis *non*, et je le remettrai cent fois si le faut. Finalement, on doit nous laisser libres! Moi, je suis pou la liberté!...

PIERRE. — J'ai voté *voui!* Il y a assez longtemps qu'on crie dessus les Vaudois qui boivent trop... Et puis, enfin, notre Grand Conset...

JACOB. — Hé! le Grand Conset! c'est tout ce qu'on sait dire. Eh bien, sais-tu, Pierre, le Grand Conset, au respect... c'est de vilains merles!... Si l'on peut exploiter les gens de c'te manière, et le dimanche encoo! Vous-draient t'y pas nous moréginer; on est déjà assez réglementé comme ça; moi, vois-tu, je suis pou la liberté, comme les vieux Suisses, nos ancêtres des autres fois...

PIERRE. — La loi est bonne, tous les papiers l'ont dit...

JACOB. — Je te dis qui l'ont faite pou le beau voi! Cette loi ne vaut pas pipette, et elle n'est pas la seule... Aussi, j'ai juré que d'ici en là je voterais toujou non!... Qu'on nous laisse vivre en paix, finalement!

PIERRE. — Et aux élections?

JACOB. — Je dirai non, je te dis! non partout...

PIERRE. — Pou en reveni à la loi du dimanche...

JACOB (*s'échauffant*). — C'est bon! C'est bon!... Attendons le résultat de la vote... On verra bien si c'est les oui ou les non qui feront basculer les balances...

L'ASSESEUR (*intervenant*). — Ne vous tracassez voi pas tant, vous deusses! Qu'est-ce que vous avez?

JACOB. — On a pardine qu'on n'est pas d'accocoo avé Pierre à Sami... D'ailleurs, ça ne vous regardé pas!

L'ASSESEUR. — Vous gêne-je?

PIERRE. — Vouai! pas plus, assesseur! seulement, Jacot se fâche tout rouge quand on lui parle de c'te loi...

JACOB (*à Pierre*). — Eh! la mange-je, votre loi! On n'est pas marié ensemble, que diable! J'ai voté *non*, tu as dit *oui*, c'est bon, et laisse-moi tranquille!

L'ASSESEUR (*éclatant de rire*). — Oh! oh! Elle est bien bonne celle-là!... Vous avez voté *non*, Jacob?

JACOB. — Quand je vous dis que *voui!*

L'ASSESEUR. — Et vous, Pierre, vous avez voté *oui*?

PIERRE. — Bien sûr!... Mais qu'avez-vous ainsi à vous rire parmi?

L'ASSESEUR (*riant*). — C'est que... vous.. vous êtes mis dedans!... tous les deux..

JACOB. — Alôo! est-ce que vous nous prenez pou des toqués? On sait encoo voter, môssieu l'assesseur... On n'est pas tombé avec la dernière pluie!

L'ASSESEUR. — Vous vous êtes trompés, que je vous dis! Vous, Jacob, vous deviez mettre *oui*, et vous, Pierre, vous deviez voter *non!*

PIERRE. — Jamais de la vie... Je suis pou la loi, j'ai dit *voui!* et c'est *voui!*

JACOB. — Et moi, je suis contre, il fallait bien que je dise non!

L'ASSESEUR. — Non! y fallait dire *oui!*

JACOB. — Vous voulez vous moquer de nous!... Aloo, y fallait dire non pour *voui*, et *voui* pour non?

L'ASSESEUR. — Justement... Mais allons prendre un verre, je vous expliquerai ça... C'est assez compliqué... Un demi nous éclair-

cira les idées... Après tout, y a pas grand mal... ça ne change rien pour l'addition...

JACOB. — Tout de même... c'est un peu dur à avaler!...

L'ASSESEUR. — Le « nouveau » descendra mieux... Allez nous le tirer... et apportez du bon!
E.-C. THOU.

Lê fortsès.

Dào teimps dâi Bernois et dza grantein dévant, ne fasiont pas tant de manairès avoué lê bregands, lê larro et outro gaillâ à petita concheince; nâ pas lê mettrè ein peinchon ào Chalevair, coumeint ora, lê fasiont tot lo drai passâ pè lê fortsès et lo payi sè trovavè dinse pourdzi et depouésenâ dè tota clia cacobraille.

Lê fortsès étiont don la poteinsa, coumeint vo sèdès; n'y ein a perein dein lo canton dè Vaud, quand bin la bourtiâ et la crapule trotsè adè, coumeint lo bliâ, et petètrè onco mé que lê z'altro iadzo, mà lê z'ont totè fé teri avau, ne sè, ma fai, trào porquiet!

Dào teimps dâi baillis, l'aviont assebin on uti, mà que ne servessâi que pou lê petits larro, cliâo que robâvant dè la fruita, 'na lotta dè tchoux, àobin oquie dinse dè pou de mounia, et cé uti lâi desiont la vira, pâceque lo borrieau verivè tandi tant d'hâorès lê gaillâ que faillâi fourrà dedein. Vo z'âi prâo vu la bourkanna à la fretèri? Eh bin, la vira étâi oquie dinse, mà l'étâi bin pe granta.

Allâ vai demândâ assebin à cliâo dè Grandson se sâvont cein que l'est et porquiet on lâo de *vire-bocans*? Mà vo derè cein on outro iadzo.

Don, pou ein reveni, lê z'altro iadzo, on fasâi pou lê fortsès coumeint pou lo bâo et lo bocan dè coumouna; ti lê veladzo ein aviont et quand on larro se fasâi accrotsi, n'y avâi pas fauta dè corre tant liein pou lâi ragliâ son compte; mà tot parai, on iadzo, cliâo d'on veladzo que ne vu pas vo derè (mettons que cein sâi Bourbican) aviont à fèrè passâ l'arme à gautse à n'on pandoure et cein s'est dévenâ que lâo fortsès, qu'étiont dza destra vilhès, aviont ètâ tiré bas pè l'oura, caquies dzo dévant. Que faillâi-te fèrè? Ma fion, l'étiont tot ein cousenâ!

Adon, lê z'anhians et lê pe rassis dào veladzo sè sont de que n'aviont rein dè mi à fèrè que dè demândâ à cliâo dè Ratsebot (on veladzo tot proutso) dè lâo prêtâ lâo fortsès pou poai ganguelhi lâo chenapan.

— Rein dè cé commerço! lâo repond adon ion qu'étâi dào consistoire, on ne vâo pas lê vo prêtâ! Noutrès fortsès sont por no et po noutrès z'einfants et ne servetron pas pou la crapule dâi z'altro veladzo! Oudès-vo?

L'écho.

M. Nartem, fabricant de bougies, — les bougies *Fiat lux*, exiger la marque et la signature, se méfier des contrefaçons, — avait amassé une fortune rondelette en répandant la lumière; il avait cédé sa fabrique et était venu se retirer dans son pays natal, un village du département de l'Aisne, d'où il était parti sans un sou trente ans auparavant.

Quand on a réussi, on est toujours heureux de revenir dans son pays et de voir des compatriotes qui vous regardaient à peine autrefois, vous saluer jusqu'à terre.

Il était venu avec sa femme et ses deux filles, Gertrude et Apolline, deux filles à marier qui n'étaient pas jolies, jolies, mais que les écus de leur père embellissaient considérablement aux yeux des prétendants.

Le fabricant avait acheté un parc immense dans lequel il avait fait construire un château dans le style rococo, avec des ponts-levis, des tourelles, des clochetons, — chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il recevait nombreuse société, donnait des dîners, invitait à ses chasses.

C'était un des seigneurs de l'endroit; je dis un,